

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX  
SUR LA SITUATION ET L'AVENIR  
DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Document préparé  
en vue des  
audiences publiques de la Commission  
le mercredi 22 novembre 2000

BOURQUE

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Université du Québec à Chicoutimi

La relative homogénéité de la région sur le plan linguistique génère une sorte de sécurité identitaire. Par la langue, ses aspects fonctionnels et ses attraits culturels, la population du Saguenay-Lac-St-Jean profite d'une assise qui, sans être débattue idéologiquement, ne suscite pas à première vue le désir d'entreprendre le combat linguistique.

Nous vivons en français dans la majorité des aspects dynamiques de la vie sociale : le travail, les communications, les études, la culture, ... et nous nous considérons en marge des confrontations qui imposent d'une manière stricte lois, règles et politiques visant à protéger notre essence française même.

L'Université du Québec à Chicoutimi souscrit à la démarche entreprise par la Commission. La situation et l'avenir de la langue française au Québec doivent être les objets d'une préoccupation permanente tant sur le plan politique que social tout en ne négligeant pas les aspects économique, culturel et démographique.

Dans le cadre strict de ses compétences et de sa mission, l'UQAC apporte un soin particulier à la qualité du français. À titre d'exemple, elle possède une politique qui regarde la compétence des étudiants inscrits dans tous ses programmes, et met à la disposition de celles et de ceux qui sont plus spécifiquement inscrits dans les programmes de formation des maîtres des **ateliers de perfectionnement** associés à la maîtrise du français écrit et oral ; soit un ensemble de compétences linguistiques supérieures pour les futurs maîtres de toutes les disciplines scientifiques et pas seulement pour les futurs maîtres de français. De plus, et qui concerne cette fois les maîtres en exercice, l'UQAC dispose d'un diplôme de deuxième cycle en didactique du français langue maternelle (DFLM) touchant les aspects disciplinaires de l'enseignement du français ainsi que les compétences transversales utiles à l'enseignement de toutes les matières.

Enfin, je m'en voudrais de passer sous silence nos deux plus importants leviers d'intégration linguistique, à savoir: l'École de langue française et de culture québécoise et la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels. Deux leviers qui autorisent la formation et l'intégration dans un contexte régional et qui permettent une occupation partagée de l'espace public en français. Par son enseignement adapté et son implication socioculturelle, l'UQAC est en mesure d'accueillir et d'intégrer des immigrants de toutes provenances. De plus, elle profite de cette situation pour faire évoluer les idées sur la diversité, l'interethnicité et les croisements culturels. En effet, la problématique d'intégration des immigrants se trouve être, pour notre région, une opportunité permettant de construire d'une manière dynamique et ouverte l'identité des Québécoises et des Québécois.

Ces choses dites, il reste à spécifier certains des enjeux qui, du point de vue d'un établissement comme le nôtre, sont préoccupants.

I- Le premier enjeu concerne le laxisme dans l'apprentissage des codes linguistiques. Il faut comprendre par là que les réformes successives dans les programmes de français au primaire et au secondaire ont fait porter l'accent sur l'aptitude à la communication. Et

que, de cette priorité découle un déficit quant à la mémoire grammaticale et syntaxique située au fondement des apprentissages linguistiques.

Compétence essentielle à développer, la maîtrise des codes linguistiques pourra s'obtenir par un équilibre à faire entre les connaissances et les habiletés aussi bien orales qu'écrites.

- II- Le deuxième enjeu renvoie à un effet de fausse sécurité ressentie dans notre région en raison de l'homogénéité linguistique qui nous caractérise. Une fausse sécurité que l'on peut définir non en termes de présence sur le terrain d'une réalité linguistique autre, mais en rapport avec une infiltration latérale qui s'alimente à l'univers des nouvelles technologies.

Sous cet angle, vous vous en doutez bien, la notion de territoire nous paraît bien peu fonctionnelle et, pour le moins, inefficace.

En effet, la prolifération de sites Internet change d'une manière radicale les règles du jeu. Le commerce électronique, la formation à distance, l'économie des savoirs sont autant de plateformes qui modifient notre rapport à la langue française. Des plateformes incontournables qui, au quotidien, nous engageant à consulter en anglais, commercer en anglais, bref : communiquer en anglais.

À cet égard, il devient urgent que des mesures soient prises afin que, dans le champ des technologies de l'information et des communications le français gagne du terrain

- soutien au développement de sites et de contenus francophones faisant usage d'un français de qualité ;
- élaboration d'une politique d'acquisition et d'utilisation des versions francophones de logiciels ;
- développement d'un vocabulaire technique fonctionnel et opératoire et des politiques d'implantation qui en découlent.

- III- Le troisième enjeu s'inscrit dans ce que l'on pourrait appeler le jeu des valeurs idéologiques. Il fait corps avec la problématique de l'identité québécoise.

À ce titre, la population de notre région reconnaît bien l'importance du français dans l'exercice de définition culturelle de la nation québécoise. Simultanément, toutefois, elle constate le fragile équilibre qui existe entre l'économie, la langue et la démographie. Un équilibre qui se brise chaque fois que, renforçant sa position linguistique, la région perd du terrain sur le plan économique. Cela, du simple fait que l'économie émergente (celle du savoir et des nouvelles technologies) niche dans les grands centres, c'est-à-dire là où l'anglais prolifère et où, donc, l'identité linguistique des Québécois perd de son homogénéité. Ce qui provoque un systématique piétinement dans l'économie des régions, consécutif à un repli démographique caractérisé par un exode des jeunes en âge

de travailler, et des moins jeunes qui, n'étant plus en âge de travailler, souhaitent rejoindre enfants et petits-enfants.

De culturelle qu'elle était il y a quelques décennies, l'assimilation devient économique et démographique. Certes, dans une région comme la nôtre le français est roi, mais pas l'emploi. À telle enseigne qu'on peut se demander si l'identité des Québécois, leur développement, passe toujours par l'homogénéité linguistique ... tant il semble que se qualifiant pour la langue, on risque de se déqualifier pour l'emploi et vice-versa..

IV- Le quatrième enjeu relève de ce que l'on peut appeler l'industrie de la langue. À ce sujet, il est remarquable de constater une sorte de déficit attribuable à un retrait progressif. Pour être clair, disons que, depuis plusieurs années déjà, on a entrepris de vider l'Office de la langue française, et que de cette opération, prétendument de rationalisation, a résulté une manière d'atrophie dans les métiers et professions associés à la maîtrise de la langue. Or, il appert que ce glissement progressif risque de se transformer en dérapage culturel: on a qu'à observer l'affaiblissement du français dans le déploiement des nouvelles technologies.

À terme, le message lancé est à l'effet que la langue française n'est plus, comme ce fut le cas dans la foulée de l'adoption de la Charte de la langue française, un véhiculé de promotion individuelle et sociale. Et que sa place dans le domaine de la production et de la diffusion scientifiques devient de plus en plus réservée.

À ce titre, il est de la première importance que soient encouragés les efforts qui concernent la production et la diffusion du savoir en français.

V- Le cinquième enjeu se rapporte à l'idée que dans notre mandat d'intégration des immigrants soient prévus des moyens qui permettent de dépasser les dimensions fonctionnelles et utilitaires liées à la mission. Des mesures d'accompagnement linguistique et socioculturel doivent être mises de l'avant afin que ces immigrants puissent avoir accès à des emplois de qualité.